



Assemblée générale du 18.04.2024 La Rebatte, Chézard-St-Martin

Liste des personnes présentes :

Bastien Amez-Droz, Claire-Anne Bordier, Aline Chapuis, Catherine Chapuis, Philippe Chapuis, Urs Eichenberger, Daniel Henry, Clémentine Jacquet, Jean-Pierre Kolly, Alain Lugon, Lionel Rollier, Jean-Bernard Vermot, Jean-Lou Zimmermann

Liste des personnes excusées :

Laurent Bernaschina, Gilbert Dey, Adrienne Godio

1. Appel

La liste de présence circule dans les rangs.

2. Adoption des procès-verbaux des AG ordinaire et extraordinaire 2023

Les deux procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

3. Composition et nomination du comité

En 2023, cinq séances de comité ont eu lieu.

Isabelle Favre a démissionné du comité. Lorenzo Frau-Schneider doit se retirer de la présidence en raison d'un changement professionnel. Clémentine Jacquet a repris la vice-présidence. Aline Chapuis a repris le secrétariat.

Le comité, qui ne doit pas être réélu en 2024, est applaudi par l'assemblée.

4. Rapport des activités 2023

Le nettoyage du Seyon et de ses affluents a eu lieu les 24 et 25 mars 2023. Environ 1800 litres de déchets ont été récoltés au total.

Cinq nouveaux étangs ont été aménagés en lisière de forêt dans le cadre du projet « 25 étangs ». Différents aménagements indispensables au crapaud accoucheur ont été réalisés.

Le 18 avril 2023, une journée entière d'animation a été menée à Bayerel, en collaboration avec l'association Liane.

Le 23 mai 2023, un jeu de l'oie géant a été proposé à Valangin dans le cadre de la Fête de la Nature.

Urs Eichenberger a conduit une excursion pour la HES-SO.

5. Rapport du comptable

On constate une diminution du montant dans le compte courant, mais une augmentation dans le compte épargne de l'association ; il y a une augmentation des fonds propres.

Dans les 25'000 CHF provisionnés pour le projet « 25 étangs » au lancement du projet, très peu ont été utilisés jusqu'à présent ; il reste encore 24'090.95 CHF.

Le fonds externe Val-de-Nuit correspond à un capital qui est hébergé sur le compte de l'association, mais qui ne lui appartient pas. Il s'agit d'un projet qui n'est pas en lien avec SeyonVivant.

Dans les dons, 86'000 CHF sont affectés au « projet 25 étang ». Ils proviennent de La Loterie romande (60'000 CHF), la fondation Ernst Göhner, Pro Natura Neuchâtel et l'association SORBUS.

En 2023, il y a eu beaucoup plus de réalisations sur le projet 25 étangs, donc beaucoup plus de dépenses que l'année précédente (57'496.05 CHF).

Les cotisations versées correspondent aux cotisations dues à ECOFORUM et au Parc Chasseral (127,40 CHF au total).

Les comptes 2023 présentent un excédent de recettes de 2077.03 CHF.

6. Rapport des vérificateurs de comptes

Les deux vérificateurs, Jean-Pierre Kolly et Christian Mermet, ont procédé à la vérification le 26 février 2024 à Cernier. Ils recommandent à l'assemblée d'accepter ces comptes et d'en donner décharge au comité.

7. Discussion et adoption des rapports

Les comptes et les rapports sont acceptés à l'unanimité.

8. Nomination des vérificateurs de comptes

Georges Boulaz et Christian Mermet s'engagent à vérifier les comptes en 2025. Daniel Henry se propose comme suppléant pour la vérification des comptes

9. Admissions-démissions

En 2023, il y a eu 3 admissions de membres individuels et 3 démissions (2 exclusions pour non-paiement des cotisations et 1 membre collectif passé en membre individuel). Au 31.12.2023, l'association compte 132 membres.

10. Cotisations 2024

Les cotisations 2024 restent inchangées par rapport aux années précédentes.

11. Programme des activités 2024

Vendredi et samedi 8 et 9 mars : nettoyage du Seyon (1535 litres de déchets ont été récoltés).
Dimanche 26 mai : Fête de la nature à Auvernier, dans le cadre d'une exposition photo en plein air.

Judi 6 juin entre 20 et 22h : écoute et observation des crapauds accoucheurs ; visite de l'étang de la Marnière de Chézard et de deux nouveaux étangs en lisière.

La partie statutaire de l'assemblée générale est close à 19h56. Elle est suivie de la projection du film « Rencontre avec la secrète Gélinothe des bois » de Jean-Lou Zimmermann.